

La diversité culturelle à la télévision

Phase IA – Étude de la documentation et de la recherche *Examen de la documentation*

Décembre 2003

Table des matières

I. INTRODUCTION	1
II. APERÇU.....	2
III. LE CONTEXTE CANADIEN	4
IV. QUESTIONS ET THÈMES COMMUNS SE RAPPORTANT À LA REPRÉSENTATION	5
A. Ce que signifie la diversité : l'assimilation par opposition à l'authenticité	5
B. L'invisibilité, la fausse représentation et le stéréotype	8
i. Les Peuples autochtones : la fausse représentation dans l'histoire et aujourd'hui.....	9
ii. La discrimination fondée sur le sexe au sein des minorités	10
iii. La représentation des musulmanes : la culture par opposition à la religion	10
iv. L'esthétique blanche	12
v. L'absence de rapports interraciaux.....	12
C. La présentation des minorités comme des « gens problème » dans les actualités.....	13
i. Le sentiment anti-immigrant	14
ii. La « racialisation » du crime	16
V SITES MEDIATQUES DE LA PRODUCTION CULTURELLE : ELUCIDER LES PROBLEMES SYSTEMIQUES.....	18
NOTES EN FIN DE TEXTE	22

I. Introduction

La société d'experts-conseils Solutions Research Group Consultants Inc. (SRG) a le plaisir de présenter, au **Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision**, les résultats de l'examen qu'elle a effectué sur la documentation et la recherche dans le cadre de la Phase I des cinq phases de ce programme de recherche approfondie, dont le but est d'examiner la présence et la représentation des minorités ethnoculturelles et raciales, ainsi que des Peuples autochtones, sur les ondes de la télévision privée canadienne.

Le présent rapport relatif à la Phase I résume les questions et thèmes principaux que nous avons repérés dans la documentation parue récemment concernant la représentation des minorités ethnoculturelles et raciales, ainsi que des Peuples autochtones, dans les médias imprimés et électroniques. Cet examen comprend des sources universitaires, des articles de nouvelles et aussi des rapports élaborés par l'industrie et des organisations non gouvernementales (ONG). Il sert de contexte et d'arrière-plan pour expliquer l'état où en sont actuellement les questions se rapportant à la présence et à la représentation des Peuples autochtones ainsi que des minorités ethnoculturelles et raciales au Canada. Son contenu constitue par conséquent un excellent point de départ pour les Phases II à V de ce programme de recherche.

La Phase I consiste en quatre parties : A – Étude de la documentation et de la recherche, B – Aperçu de la situation dans d'autres pays, C – Résumé de l'analyse du contenu effectuée auparavant et D – Bibliographie.

Ce document résume la recherche effectuée dans le cadre de la Phase I. Nous indiquons ici la liste intégrale des phases de recherche pour la commodité du lecteur :

- Phase I – Étude de la documentation et de la recherche (IA, IB, IC et ID)
- Phase II – Étude des pratiques exemplaires
- Phase III – Entrevues individuelles avec les parties intéressées
- Phase IV – Groupes de consultation
- Phase V – Analyse du contenu

Les résultats obtenus dans le cadre de chaque phase du programme de recherche sont présentés dans des rapports individuels sous pli séparé.

II. Aperçu

Il ressort de l'examen de la documentation parue récemment que les gens responsables de la recherche-média, tant des milieux universitaires que des ONG, s'entendent généralement sur le fait qu'on a graduellement réalisé de modestes progrès au chapitre de la quantité et de la qualité de la représentation des minorités visibles et des Peuples autochtones dans les médias canadiens pendant la dernière décennie. Cependant, plusieurs de ces mêmes chercheurs reprochent toujours aux médias *traditionnels* d'avoir continué à ne pas représenter ces groupes de façon exacte et équitable dans les émissions et dans les actualités. Ils affirment que la sous-représentation, l'invisibilité et la fausse représentation se produisent par plusieurs moyens, allant de l'omission, l'inclusion superficielle et la caractérisation stéréotypée dans les divers genres d'émissions, aux reportages qui manquent d'objectivité et à la présentation négative et axée sur les problèmes dans les émissions d'information et d'actualités. En d'autres termes, il y a encore beaucoup de chemin à faire, malgré les améliorations constatées jusqu'ici.

En raison de cette représentation négative et inexacte, les minorités sont souvent perçues comme étant « invisibles », « des gens problème », « des stéréotypes », des « blanchis » et « des parures ». ¹ Voilà toutes des descriptions qui servent à marginaliser les Canadiens qui font partie d'une minorité et à perpétuer « des sentiments d'exclusion; ces sentiments sont exacerbés surtout du fait que l'on donne à cette représentation la valeur d'être un miroir précis et équitable du pays. » ² (traduction)

Jusqu'ici, la majorité des publications sur la question portait principalement sur la nature et la qualité de la représentation des minorités, les incidences de la représentation dans les médias sur la formation d'identités sociales et l'influence des médias sur l'élaboration des politiques sociales et économiques au Canada. La recherche effectuée pendant les dix dernières années a cherché à élucider les questions systémiques plus profondes, notamment les raisons pour lesquelles cette représentation négative persiste et leur contexte.

Plusieurs analystes des médias et ONG préconisent la nécessité de continuer à effectuer de la recherche afin d'établir un point de comparaison à partir duquel nous pourrions suivre les progrès réalisés et favoriser des discussions publiques sur les politiques en matière de représentation des minorités. Aucune analyse approfondie à proprement parler n'a été effectuée du contenu à ce sujet au Canada depuis celle faite par Évaluation-Médias en 1994 qui s'intitule « À l'avant-plan : représentation des minorités à la télévision ». (La seule autre analyse du contenu en ce qui concerne ces questions est « Silent on the Set ». Cette étude pilote a été menée par

C. Murray à Simon Fraser University en 2002. En 2003, les spécialistes de recherche-média, Frances Henry et Carol Tator³, ont effectué une enquête en deux phases des émissions télévisées dans laquelle elles ont analysé les propos racistes dans les émissions d'actualités et examiné la représentation des personnes appartenant à diverses races et ethnies dans la publicité et les émissions de télévision (émissions et nouvelles nationales et locales diffusées par les réseaux).

III. Le contexte canadien

Le Canada est le premier pays au monde, et d'ailleurs le seul pays, à adopter une politique officielle sur le multiculturalisme (dans un cadre bilingue), chose qu'il a fait en 1971. La stratégie du Canada envers la diversité s'inscrit dans le cadre d'un vaste ensemble de politiques et de lois. La *Charte canadienne des droits et libertés* de 1982, la *Loi canadienne sur les droits de la personne* de 1977, la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* de 1986, la *Loi sur le multiculturalisme canadien* de 1988 et la *Loi sur la radiodiffusion* de 1991, pour n'en nommer que quelques-unes, servent toutes à établir et à définir la politique canadienne en ce qui concerne notre population diversifiée sur le plan ethnoculturel. Ces lois, ainsi que d'autres lois et mesures constitutionnelles, illustrent la mesure dans laquelle le Canada a adopté la diversité ou le pluralisme culturels tant dans ses politiques que dans la pratique. Le multiculturalisme est considéré l'un des atouts les plus importants et uniques du Canada sur les plans social et économique.

La mesure dans laquelle notre population est diversifiée a occupé le premier plan de l'actualité après la publication des données du recensement de 2001, lequel a révélé que les minorités visibles représentent 13,4 % de l'ensemble de la population canadienne. On y rapportait également que le taux de croissance du nombre de personnes appartenant aux minorités visibles dépassait celui de l'ensemble de la population à un rythme notable. La proportion de Canadiens nés à l'étranger avait atteint son niveau le plus élevé en 70 ans, et selon les tendances relevées dans le domaine de l'immigration, il serait possible qu'un sur cinq Canadiens appartienne à une minorité visible d'ici 2016.

Compte tenu de ce contexte, le mandat du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunication canadiennes (CRTC) consiste à faire en sorte que tous les radiodiffuseurs participent à un système qui reflète fidèlement la présence au Canada des Peuples autochtones et des minorités culturelles, ethniques et raciales.

Afin de respecter ce mandat, le CRTC a fixé deux objectifs pour les radiodiffuseurs canadiens :

0. Le système de radiodiffusion devrait être le miroir dans lequel tous les Canadiens peuvent se reconnaître et se voir présenter de façon juste et précise sans stéréotypes.
0. Le système de radiodiffusion devrait offrir la chance aux producteurs, auteurs, techniciens et artistes, ayant des origines culturelles et sociales différentes, de participer.

Depuis août 2001, le CRTC exige de chacun des radiodiffuseurs de présenter leur plan d'entreprise concernant la diversité culturelle. Ce plan doit indiquer les initiatives qui permettront de réaliser ces objectifs, comme un engagement envers la responsabilisation de l'entreprise, le reflet de la diversité dans les émissions et des moyens efficaces d'obtenir les commentaires des téléspectateurs. De plus, chaque radiodiffuseur est tenu de présenter un rapport annuel faisant état des progrès réalisés pendant chaque année de la durée de sa licence.

C'est également en 2001 que le CRTC publiait son avis public 2001-88, dans lequel il demandait à l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) de créer un groupe de travail, soit le Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision. C'est ce groupe de travail qui est devenu l'élément moteur de ce projet de recherche en plusieurs phases qui se veut une initiative en vue d'établir des données de référence et un cadre éventuel pour l'élaboration d'un plan d'action continue.

IV. Questions et thèmes communs se rapportant à la représentation

. *Ce que signifie la diversité : l'assimilation par opposition à l'authenticité*

Le débat sur la signification du terme « diversité » est un aspect fondamental de la question concernant la représentation des minorités au Canada, et c'est un concept qui complique davantage les discussions sur sa signification précise. Les discussions au sujet de ce qui constitue la diversité révèlent qu'il existe deux courants d'opinions distincts. Certains sont d'avis qu'on atteint l'égalité lorsque les différences deviennent sans importance, lorsqu'on ne remarque plus les couleurs; tandis que d'autres croient qu'elle est atteinte lorsque les qualités sont estimées égales quoique différentes. Cette question revêt tout particulièrement de l'importance dans la pratique, étant donné qu'elle a une incidence sur comment on évalue la présentation réussie de la diversité. Le premier groupe a pour objectif d'établir un modèle d'assimilation, tandis que pour le deuxième, il importe de faire valoir les différences ethniques et culturelles dans le but de faire accepter et comprendre la diversité.

Il existe divers points de vue sur le meilleur moyen de présenter les différences ethnoculturelles de manière positive et authentique en évitant les stéréotypes. Un de ces moyens consiste à présenter des images positives de la diversité culturelle, comme la nourriture et les festivals se rapportant aux diverses ethnicités. Cependant, on a souvent reproché à cette image d'un soi-disant « riche patrimoine

culturel » qu'elle est en fait stéréotypée et superficielle et qu'elle démontre un manque d'intérêt réel envers les questions relatives aux minorités ethniques. Y. Jiwani fait valoir qu'en pareilles circonstances, on ne fait que maintenir le statu quo de la culture et de la structure dominantes,⁴ tout en présentant « une façade de participation aux activités des groupes immigrants qui masque leur marginalisation. »⁵ (traduction) Selon les auteurs de l'étude « Silent on the Set » de 2002, la présentation des aspects culinaires d'une culture est souvent mise en corrélation avec une image négative et stéréotypée des scènes présentées.

« Silent on the Set » aborde également la question d'inclure des indicateurs auditifs comme élément de la représentation de la diversité ethnoculturelle. Les auteurs ont trouvé que neuf des dix personnages d'origine minoritaire dans « Silent on the Set », parlaient l'anglais sans accent.

Toujours selon cette étude, il était davantage probable que les personnes appartenant à une minorité soient présentées dans le contexte du travail plutôt que dans celui de la famille ou dans des situations sociales qui les placeraient dans un contexte culturel. De plus, l'intrigue traitait rarement de certains thèmes, comme être aux prises avec son identité culturelle ou d'autres sujets se rapportant à la situation culturelle engendrée par l'immigration. M. A. Fleras fait valoir que ce genre de représentation et de « normalisation » superficielles peut en effet « désensibiliser l'auditoire en le rendant davantage indifférent et insensible envers les expériences vécues par les minorités. »⁶ (traduction)

La question de savoir ce qui constitue une représentation « positive » fait elle-même l'objet de débats. Aux États-Unis, l'émission *The Cosby Show* a suscité une polémique des plus orageuses parmi ceux qui étaient pour ou contre la représentation « positive » dans les années 80. Ceux en faveur de cette émission vantaient le mérite du modèle de comportement « positif » d'une famille noire de classe moyenne comparativement à la présentation négative des Afro-Américains qui était omniprésente dans les médias. Par contre, les critiques eux, y voyaient une représentation superficielle, « épurée » et « illusoire » des Noirs et maintenaient que les personnages sont des « Afro-Saxons » ou des « Oreos ». Selon eux, l'émission risquait de porter atteinte aux objectifs antiracistes en « prouvant » que les Noirs peuvent réussir dans la société des Blancs, et que « ceux qui échouent dans cette tentative ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. »⁷ (traduction)

Inversement, le fait d'éviter la présentation négative a également été mis en question. Certains télédiffuseurs et réalisateurs soutiennent que la présentation négative peut s'avérer acceptable si elle « s'applique au contexte ou si elle constitue un élément indispensable au thème ou encore si elle possède une valeur éducative

ou sociale. »⁸ (traduction). Il existe toutefois la preuve du contraire. Une étude effectuée au Royaume-Uni fait remarquer que la présentation négative exprimée par du contenu satirique et peu évident dépasse souvent les téléspectateurs racistes, ce qui risque de renforcer davantage les préjugés.⁹

Dans son article paru en 2000 et intitulé « *Televising the Nation: Cultural Diversity and Representation in Quebec* », Jane Warren évalue la présentation de la production primée *Tag*, qui a été diffusée à l'antenne de Radio-Canada.¹⁰ La présentation, dans cette émission, des jeunes bandes de la rue d'origine ethnique à Montréal, est considérée novatrice, et l'émission a été félicitée pour sa capacité d'aller au-delà des stéréotypes et pour avoir raconté l'histoire de jeunes marginalisés de sorte à présenter un récit riche et convaincant. Cependant, M^{me} Warren doute de la mesure dans laquelle cette série dramatique arrive à réaliser un objectif positif malgré le fait que ses personnages sont loin d'être stéréotypés, puisque ce stéréotype est perpétué par sa présence même dans l'histoire.

La discussion concernant ce qui constitue une représentation « positive » et la question de savoir si une représentation « négative » à sa place, ne sont qu'un avant-goût des questions complexes qui vont de pair avec la question de la présentation et de la représentation de la diversité ethnoculturelle. M. A. Fleras reconnaît la tâche difficile des médias devant cette question. Il fait remarquer que « les émissions de télévision se trouvent dans une position difficile lorsqu'il s'agit d'aborder la diversité de façon constructive. Quoi qu'elles fassent, elles ont toujours tort. »¹¹ (traduction)

Puisque les avis quant à ce qui constitue une représentation équitable et équilibrée sont loin d'être unanimes, la tâche de refléter la diversité devient davantage difficile, et cela se répercute sur la mesure dans laquelle des changements positifs peuvent se produire. Comme le déclare M. Fleras, certains peuvent trouver plus facile d'user de prudence ou de ne pas tenir compte de la question du tout.¹² La question se complique davantage en raison des divers points de vue au sein des collectivités culturelles et raciales. Les groupes minoritaires ne sont pas non plus du même avis et comptent des partisans des deux cotés, à savoir l'intégration et l'assimilation, ou la distinction et l'authenticité culturelles.

Les universitaires déclarent que les solutions doivent tenir compte des différences entre les sous-groupes, bien que cela soit fort difficile à vrai dire. La recherche plus poussée est l'élément essentiel qui sera l'engin permettant de changer la représentation des minorités ethnoculturelles et raciales dans les médias canadiens.

Cette recherche devra chercher à comprendre les liens réciproques parmi divers marqueurs d'identité, entre autres le sexe, la situation socio-économique, l'âge, la génération, l'orientation sexuelle et les différences régionales. Certaines études, comme « *The Portrayal of Muslim Women in Canadian Mainstream Media: A Community-Based Analysis* » (1998), effectuée pour la *Afghan Women's Organization* par G. J. Jafri, et dans le cadre de laquelle l'auteur a examiné à fond comment les musulmanes veulent se voir présentées dans les médias traditionnels canadiens, ouvrent la voie en informant et en favorisant les discussions publiques.¹³

Dans son étude intitulée « *Broadcast in Colour: Cultural Diversity and Television Programming in Four Countries* » (2002), H. May fait une analyse détaillée du modèle d'assimilation pour la présentation au petit écran (« l'absence de couleur » dans la distribution des rôles) qui est en place dans d'autres pays. Il fait remarquer que le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis ont tous tendance à présenter la diversité culturelle comme le « multiculturalisme courant. »¹⁴ Dans ces pays, les histoires ou les personnages ne sont plus axés sur l'origine culturelle ou des questions qui sont tributaires de diverses cultures, et on ne donne plus aux acteurs des rôles qui se rapportent à leur origine culturelle. Qui plus est, ces présentations sont largement bien étoffées sur le plan de l'image culturelle.

Cette approche fondée sur le « multiculturalisme courant » est centrée sur le potentiel économique croissant des minorités ethnoculturelles et raciales de la deuxième et de la troisième génération. Elle reconnaît que ces générations plus jeunes sont davantage cosmopolites et ne se définissent pas nécessairement selon leur race uniquement. M. Greg Dyke, directeur général de la BBC, déclare « Je veux faire en sorte que pour la BBC la diversité soit considérée un atout et non un problème ou un enjeu. Pour les jeunes d'aujourd'hui, la culture britannique est déjà diversifiée, hétérogène, multiethnique, multitout. Pour eux, le multiculturalisme n'a rien à voir avec le comportement politiquement correct. Il fait simplement partie du décor de leur vie quotidienne. »¹⁵ (traduction)

. L'invisibilité, la fausse représentation et le stéréotype

Comme nous le mentionnons plus haut, plusieurs chercheurs ont remarqué que le niveau de représentation des minorités ethnoculturelles et raciales s'est amélioré dernièrement dans les médias canadiens.¹⁶ Toutefois, plusieurs soutiennent qu'il existe toujours divers degrés d'invisibilité et de fausse représentation. Leurs conclusions laissent entendre que les images des minorités se fondent toujours sur des généralisations et des préjugés et qu'elles sont souvent unidimensionnelles.

Nous résumons ici quelques-unes des questions clés qui paraissent souvent dans la documentation consultée.

i. Les Peuples autochtones : la fausse représentation dans l'histoire et aujourd'hui

Selon la documentation consultée, les Peuples autochtones sont parmi les groupes les plus stéréotypés et faussement représentés au Canada, sans compter le fait que les médias les ont relégués aux oubliettes. La représentation des Peuples autochtones dans les médias traditionnels étant pour ainsi dire absente, elle a été qualifiée de « l'invisibilité de premier ordre ». ¹⁷ Plusieurs critiques soulignent que la réalité actuelle des Peuples autochtones et de leur culture ne figure traditionnellement pas dans les médias nord-américains et qu'elle a été remplacée par des images stéréotypées et des clichés comme le « sauvage », le « barbare assoiffé de sang » et le « noble guerrier ». ¹⁸ Les femmes autochtones sont tout particulièrement absentes de l'écran et largement faussement représentées. Les stéréotypes de la femme autochtone en tant que la belle « princesse indienne » exotique ou « la sauvage sexuelle » sont monnaie courante. ¹⁹

Même les films dans lesquels on raconte « l'histoire » des Autochtones – comme le long métrage canadien primé, « Robe noire » – l'ont souvent fait du point de vue strictement européen avec un manque de respect pour l'exactitude historique allant jusqu'à l'omission. Ces récits continuent à déterminer l'idée que se fait le public des Peuples autochtones et de leur culture, notamment qu'il s'agit d'un artéfact relégué aux livres d'histoire. Comme l'explique M. Fleras, ces notions de « ce que c'est d'être un Autochtone canadien ont persisté bien après la naissance de la conscientisation publique. » ²⁰ (traduction)

Au Canada, il existe très peu d'émissions de télévision et de documentaires sur la vie autochtone au Canada. Les exemples les plus notables sont les émissions anglaises « North of 60 » et « The Rez » produites dans les années 80 et 90. Toutefois, ce genre d'émission ne se trouve pas à l'écran de la télévision traditionnelle à l'heure actuelle.

Le nouveau réseau, *Aboriginal Peoples Television Network* (APTN), mis sur pied en 1999, est un moyen d'expression autochtone. Même si les téléspectateurs de la télévision traditionnelle ont accès au réseau APTN, un universitaire a fait remarquer qu'il existe toujours un sentiment de marginalisation symbolique en vertu du fait que la majorité des services de câblodistribution offre la

programmation de ce réseau sur le canal 72, soit bien éloigné des canaux plus populaires offerts par le câble.²¹

ii. La discrimination fondée sur le sexe au sein des minorités

Il n'y a pas très longtemps, toutes les femmes étaient nettement sous-représentées à la télévision. Les femmes appartenant aux groupes minoritaires étaient tout particulièrement invisibles. L'étude « À l'avant-plan : représentation des minorités à la télévision », qui a été effectuée en 1994 par Évaluation-Médias, révèle que bien que l'ensemble des femmes était représenté par 36 % de tous les personnages figurant dans les dramatiques à la télévision canadienne (tant les productions canadiennes qu'américaines), les femmes des groupes minoritaires ne représentaient que 4,6 % de tous les personnages féminins, tandis que les hommes de minorités visibles jouaient 12,7 % de tous les rôles masculins. Une amélioration notable s'est produite en huit ans, comme l'attestent les données publiées dans « Silent on the Set » (2002) indiquant qu'il y avait une représentation à peu près égale des minorités visibles, et ce tant pour les hommes que pour les femmes.

Même si la représentation des femmes appartenant à des minorités visibles dans les médias est un domaine relativement peu examiné, les résultats découlant de quelques études sont révélateurs.²² Les auteurs de « À l'avant-plan : représentation des minorités à la télévision » soulignent les faits suivants : 1) on faisait plus souvent qu'autrement interpréter les rôles mineurs ou stéréotypés dans les dramatiques par des femmes appartenant aux groupes minoritaires, 2) dans les nouvelles on interviewait habituellement les femmes dans le contexte d'un reportage se rapportant à la race ou à la culture, et 3) on les présentait souvent comme des mères ou des victimes de la violence. Citant Y. Jiwani (1992), M. Mahtani, maintient que les femmes appartenant aux groupes minoritaires sont souvent présentées comme des personnes malhonnêtes et répréhensibles.²³

À l'heure actuelle, Y. Jiwani étudie les répercussions de ce genre de représentation, tout particulièrement la représentation des femmes asiatiques, dans les émissions de télévision et les films populaires, afin de mieux comprendre le rôle que jouent les médias dans la formation de l'identité des jeunes filles et des femmes.²⁴

ii. La représentation des musulmanes : la culture par opposition à la religion

Avec l'établissement d'un groupe d'étude sur les musulmanes, « The Portrayal of Muslim Women in Canadian Mainstream Media: A Community-Based Analysis » (1998)²⁵, il a été possible de recenser les points de vue d'un groupe de femmes

minoritaires. Financé par plusieurs groupes de pression arabes et islamiques au Canada, ainsi que des organisations non gouvernementales, le projet avait pour but de sensibiliser davantage le public à la culture islamique et de faire ressortir les préjugés culturels sur le plan de la représentation des musulmanes dans les médias. L'image de la musulmane dans les médias a souvent été une invention née de

« l'impression culturelle de l'observateur occidental ». ²⁶ (traduction) On les a présentées de diverses façons : « érotiques, mystérieuses et exotiques », souvent dans le contexte d'un harem, « opprimées », des victimes voilées et passives d'un régime patriarcal oppresseur, et, selon les constatations découlant d'une étude effectuée récemment, comme des femmes dans un contexte associé au terrorisme – « militantes » – portant un hidjab, un fusil et des vêtements militaires.²⁷

Historiquement, les médias traditionnels ont présenté les musulmanes dans le cadre de traditions propres à leur culture, comme le voile de la tête aux pieds, tradition qu'ils font passer pour une pratique inéquitable imposée par une religion sévère. Les interrogées du groupe d'étude ont signalé qu'en raison de la tendance à brouiller la distinction entre la religion et la culture et à se limiter à certaines traditions culturelles en particulier, notamment celles du Moyen-Orient, les médias finissent par présenter une fausse image de l'Islam. Elles étaient d'avis que cette attitude ne permet pas de refléter la diversité parmi les musulmans.²⁸ En s'attachant à leur couverture à sens unique, les médias n'ont pas tenu compte des pays islamiques comme l'Indonésie, où la population musulmane est nombreuse et les droits de la femme ne constituent pas une question d'importance capitale.²⁹ Les participantes ont fait valoir que si l'on assurait des reportages davantage complets sur cette question, il en résulterait une présentation plus équilibrée des femmes et de l'Islam, plutôt qu'une représentation monolithique et stéréotypée.

Ce genre de généralisation et de stéréotypes n'est pas sans répercussions pour l'image de soi des musulmanes canadiennes. En effet, cela a renforcé le sentiment d'altérité. Comme l'a fait remarquer une des interrogées, « les qualificatifs utilisés pour décrire les musulmanes se rapportent strictement à un aspect externe, à savoir notre mode d'habillement. » (traduction) Le groupe a souligné que le manque de compréhension constitue la principale raison pour la fausse représentation des musulmanes. Une des femmes a déclaré, « En ce qui concerne les musulmanes, je me sens marginalisée, comme si la personne qui me juge ne comprend vraiment pas ... ils généralisent, c'est vrai, et c'est parce qu'ils ne comprennent pas toute la question à fond ... et puis ensuite, on se dit 'eh bien, au moins ils n'ont rien dit de trop terrible'. » ³⁰ (traduction)

iv. L'esthétique blanche

Une constatation importante découlant de l'étude effectuée au Royaume-Uni, intitulée « Top Ten TV: Ethnic Minority Group Representation on Popular Television », révèle la présence encore aujourd'hui d'un phénomène qui se veut depuis longtemps la norme habituellement appliquée par les médias de l'Ouest. Dans cette étude, on a examiné la présentation des Noires et on en est venu à la conclusion qu'on les faisait paraître moins « noires » que les hommes de leur race.

On a demandé aux codeurs participant à l'étude d'affecter un code au teint de la peau et aux traits de tous les personnages noirs à la télévision. Ils ont trouvé que plusieurs Noires répondaient davantage au sens occidental de l'esthétique, ou à l'idéal « blanc ». Les codeurs ont déclaré que 45 % des femmes avaient des traits à prédominance occidentale, par rapport à un peu plus de 17 % des hommes de la race noire. Il a été jugé de plus que seulement 11 % des femmes avaient la peau foncée, comparativement à 30 % pour les hommes noirs. Cette conclusion met en relief l'état général de la représentation des femmes appartenant à un groupe minoritaire : lorsqu'on présente des femmes d'une minorité visible à l'écran, c'est avec réticence.³¹ On juge les femmes des groupes minoritaires largement selon des normes fondées sur l'idéal européen de la beauté, normes auxquelles les hommes de ces groupes ne sont pas assujettis.³²

On a également accusé la version canadienne de la représentation d'être fondée sur ce même principe de la diversité vidée d'une bonne partie de sa substance, notamment dans ce commentaire au sujet de la représentation des minorités dans les actualités télévisées : « En réalité, on nous montre des gens d'un certain groupe ethnique qui ressemblent en fait plus à quelqu'un comme Peter Mansbridge. Ils font tout leur possible pour adopter l'apparence de la culture dominante. »³³ (traduction) On ne prend pas les différences au sérieux et la diversité des visages reflète un « genre de semblant de pluralisme » (traduction), maintient M. Fleras.³⁴ Toujours selon M. Fleras, la diversité dans la couleur de la peau ou les traits est acceptable seulement si la couleur ou les traits sont moins prononcés et davantage « blancs » et par conséquent moins « intimidants ».

v. L'absence de rapports interracialisés

Plusieurs observateurs constatent que les rapports interracialisés brillent par leur absence à la télévision.³⁵ M. Mahtani fait remarquer que si des rapports

interraciaux sont présentés à la télévision, ils sont rarement sans problèmes.³⁶ Une étude effectuée aux États-Unis en 1994 révèle que les émissions traitent plus rarement de relations intimes entre les personnages noirs que les personnages blancs, et que les scènes démontrant cet aspect entre les races ne sont jamais présentées.³⁷

Les rapports interraciaux constituent une réalité de plus en plus nette au Canada. Selon Statistique Canada, le taux de mariage entre une personne d'une minorité visible et une qui n'appartient pas à une minorité visible a augmenté de 26 % entre 1991 et 2001, tout particulièrement dans les grandes agglomérations urbaines comme Vancouver et Toronto. Nombreux sont ceux qui font valoir que cette réalité n'est pas reflétée à la télévision canadienne.

La présentation des minorités comme des « gens problème » dans les actualités

De nombreux chercheurs admettent que les médias aident à déterminer les opinions populaires et exercent une influence sur le système de croyances collectif de la société canadienne. Par conséquent, en créant, par le biais d'un choix de termes et d'images subtils, une situation d'affrontement « nous contre eux », les médias exercent une influence puissante qui sert à définir l'image négative des collectivités ethnoculturelles et raciales. Cette influence est perçue comme un moyen de provoquer un sentiment de rancune envers les minorités visibles, ce qui a une incidence sur l'opinion du grand public et les mesures politiques en ce qui concerne les politiques sociales et celles en matière d'immigration.³⁸

La recherche effectuée par F. Henry et C. Tator au Canada démontre comment les structures axées sur l'inégalité et les préjugés à l'endroit des diverses ethnies sont manifestement évidentes dans la couverture ordinaire de l'actualité. Elles ne déclarent pas que les journalistes ou les rédacteurs individuels sont consciemment racistes ou qu'ils ont des idées préconçues, mais plutôt qu'il existe un racisme institutionnel qui empreint de racisme les politiques, les pratiques, les procédures, les valeurs et les normes en place au sein d'un organisme. C'est un principe qui permet de masquer les idées et les hypothèses quant à la race et de maintenir, en fin de compte, le statu quo fondé sur « l'idéologie de la dominance blanche ».³⁹

M^{mes} Henry et Tator avancent l'argument selon lequel ceux qui œuvrent dans le secteur des médias « manquent de compréhension et d'intérêt et n'ont pas pris

conscience » (traduction) en ce qui concerne leur part dans le racisme. De plus, ils sont souvent peu disposés à entendre critiquer leurs propres pratiques.⁴⁰ Les auteures déclarent qu'au Canada, on nie constamment la présence du racisme systémique, qui est pourtant « fort évident dans la trame même de la culture canadienne et qui fait partie de tous les régimes sociaux, économiques et politiques. » (traduction) Elles maintiennent que parmi les leaders d'opinion, nier l'existence du racisme est « une pratique si bien ancrée qu'une allégation de racisme, avec ses effets éventuels sur le plan social, est considérée une grave infraction sociale. »⁴¹ (traduction)

i. Le sentiment anti-immigrant

Il ressort de la recherche menée dans les médias, principalement la presse écrite, portant sur les exposés et l'analyse du contenu, que les descriptions problématiques et les reportages peu objectifs au sujet des immigrants et des minorités ethnoculturelles et raciales sont très répandus. Ces études démontrent que les immigrants sont souvent présentés comme des « gens problème » qui risquent de porter atteinte aux régimes social ou économique. On les présente comme des gens qui profitent de la bienveillance du gouvernement canadien, qui grèvent les ressources nationales et qui menacent les intérêts nationaux du Canada et le sentiment d'identité des Canadiens.

Il a été constaté que les médias présentent souvent les immigrants et les minorités raciales comme des « étrangers » qu'il est « impossible d'assimiler et qui ne veulent pas ou ne peuvent pas être 'comme nous'. »⁴² (traduction). Leur culture est qualifiée « soit de reliquat exotique qu'on met en vedette de temps à autre, soit de reliquat du passé qui n'a aucune signification dans la société contemporaine. »⁴³ (traduction) M. Fleras parle de « la présentation erronée des minorités des pays en développement » (traduction) et de l'image négative qui est présentée des gens et des pays du Tiers Monde dans les reportages sur les catastrophes, les crises, les conflits ou la corruption. Cette image ne tient pas du tout compte de l'histoire, des causes ou du contexte et elle renforce les stéréotypes au sujet des minorités de ces pays. Elle communique l'idée qu'ils sont arriérés, pas civilisés et sous-développés, tout en présentant l'Ouest comme « l'agent de la modernisation et de l'amélioration » (traduction) bien intentionné. Les valeurs de l'Ouest et de la société dominante blanche sont par conséquent soutenues au profit des immigrants et des minorités raciales qui deviennent marginalisés dans cette société, affirment M^{mes} Henry et Tator.⁴⁴

Il ressort d'une analyse du contenu effectuée en 1986, pour examiner la couverture faite par les journaux nationaux de la politique canadienne en matière

d'immigration entre 1980 et 1985, que l'emploi subtil, voire même subliminal, de la langue et d'autres techniques trahissait un sentiment anti-immigrant et raciste. Les reportages qui ont fait l'objet de l'étude avaient tendance à souligner l'idée qu'on se faisait des coûts et des problèmes liés aux immigrants, notamment que cela porte atteinte au système canadien, ce qui laisse entendre qu'il existait un « problème quant à l'immigration ». Dans des études plus récentes, abordées plus loin, on découvre qu'il existe toujours dans les médias des mécanismes subtils favorisant le racisme systémique.

Une de ces études, à savoir celle effectuée par P. Hwang, une ancienne étudiante de l'Université McGill, examine la couverture médiatique des réfugiés de la mer arrivés de Chine sur la côte de la Colombie-Britannique en 1999. Son analyse révèle qu'il existait un sentiment anti-immigrant avivé par les médias qui ont inventé une « crise du domaine de l'immigration » ou un « problème national ». ⁴⁵ Selon M^{me} Hwang, la grande partie de la couverture de cette histoire a été faite de la perspective de « l'intérêt national », faisant valoir la nécessité de sauvegarder la sécurité nationale. Les reportages contenaient des nuances très xénophobes et des propos considérés tendancieux en raison du fait que ces entrants avaient été jugés non légitimes, étrangers, déshumanisés et illégaux au préalable. Une analyse des textes et des photos a montré que la couverture de cette nouvelle comportait des nuances racistes. L'auteure estime que la terminologie utilisée pour décrire les entrants en tant qu'objets ou catastrophes naturelles, comme « vague », « afflux », « une caisse de chinoiserie », « un Chinois naufragé », est déshumanisante et qu'elle évoque également un sentiment de crise sociale. Les photos qui ont paru dans les médias montrant les entrants en menottes, en tenue de prison et surveillés par des chiens de garde, confirmant de ce fait leur statut de criminels, étaient inspirées du même raisonnement. M^{me} Hwang soutient que le fait de qualifier ces entrants chinois de « criminels » a légitimé la décision du gouvernement de les emprisonner et de les déporter par la suite.

Même si l'on a constaté une tendance positive sur le plan de la couverture médiatique de l'Islam depuis les attentats au *World Trade Centre*, ⁴⁶ il existe encore une quantité notable d'exemples de surgénéralisation et de sensationnalisme qui établissent un lien entre l'Islam et le fanatisme, la violence et le terrorisme dans de nombreux reportages. Le groupe chargé de l'évaluation des médias du *Canadian Islamic Congress* (CIC) rendait public récemment son cinquième rapport annuel (décembre 2002) sur la couverture anti-Islam faite par plusieurs journaux canadiens et aussi sur une étude pilote concernant les actualités télévisées. Cette analyse a permis de repérer la terminologie négative associée à l'Islam qui, selon les

auteurs, perpétue une image faussée selon laquelle l’Islam « admet et encourage la violence ». (traduction)

On y déclare que, dans le contexte des rapports entre l’Islam et l’Ouest, les médias traditionnels ont systématiquement présenté une image négative des musulmans en général. Ces images mettent l’accent sur la géographie ou l’ethnicité tout particulièrement en ce qui concerne le monde arabe, tel qu’en atteste l’emploi fréquent, dans la culture occidentale traditionnelle, des termes « Arabe » et « Moyen-Orient » comme synonymes de « musulman ».

Le CIC maintient que ces préjugés ont des répercussions fâcheuses, car ils incitent à la haine à l’endroit d’un groupe minoritaire, ils ont une incidence sur le bien-être des individus et ils engendrent « un sentiment d’insécurité et de manque de confiance en son identité. » (traduction) Pas surprenant, donc, que certains Arabes soient d’avis que les Canadiens n’ont pas une impression positive à leur sujet. Les résultats d’un sondage effectué en avril 2002 par la Fédération canado-arabe, intitulé « Arabs in Canada: Proudly Canadian and Marginalized », révèlent que 41 % des Arabes sont d’avis que les Canadiens n’aiment pas les musulmans, que 33 % d’entre eux s’accordent sur le fait que les Canadiens n’aiment pas les Arabes et que 93 % des interrogés étaient fort d’accord ou plus ou moins d’accord pour dire que les connaissances que possèdent les Canadiens de la culture arabe se fondent sur des mythes et des stéréotypes négatifs.

ii. La « racialisation » du crime

Plusieurs analyses du contenu font ressortir la « racialisation » omniprésente du crime dans la presse écrite au Canada.⁴⁷ Des études de cas ont découvert des exemples de terminologie empreinte de préjugés qui établit un lien entre des collectivités raciales et culturelles spécifiques et le crime et la violence. La naissance et le renforcement des stéréotypes à l’endroit de certains groupes raciaux sont attribuables au caractère persistant de ce genre de reportages, ce qui donne l’impression que ces groupes sont davantage portés à adopter un comportement aberrant et des valeurs inférieures en raison de leur culture. C’est aussi à cause de cette terminologie dans les reportages d’actualités, que se produit un sentiment de panique morale et de peur des « autres », empêchant ainsi les minorités de participer pleinement à la société canadienne.

Un fait intéressant découle d’une étude que l’Association canadienne des journaux a effectuée en 1995, sur le profil des lecteurs appartenant à une minorité visible, afin de déterminer comment ces groupes « lisent » les journaux comparativement au reste des lecteurs. Même si le but de l’étude était de se faire une meilleure idée des

lecteurs minoritaires, les résultats ont démontré que ces groupes étaient insatisfaits de la couverture axée sur le point de vue de la majorité traditionnelle. Au-delà de la moitié des groupes de minorités visibles ont indiqué que les journaux traitent les minorités de façon injuste, et une majorité importante a souligné que les médias établissent un lien entre la race et la religion dans les reportages sur les crimes. Cependant, les Blancs interrogés dans le cadre de la même étude ont trouvé que la couverture assurée par les journaux était équitable en général.⁴⁸

La collectivité noire a fait l'objet de nombreux reportages tendancieux, selon les études effectuées par M^{mes} Henry et Tator. Dans le cas d'une de ces études, notamment « Profiling in Toronto: Discourses of Domination, Mediation and Opposition », qui a été présentée à la Fondation canadienne des relations raciales en mars 2003, les auteures ont analysé le contenu d'au-delà de deux cents articles parus dans la presse traditionnelle et publiés par les autorités publiques sur les questions du profilage racial, des crimes commis par les Noirs et du maintien de l'ordre. Les articles sur lesquels M^{mes} Henry et Tator se sont penchées avaient été déclenchés par la publication, dès octobre 2002, de la série intitulée « Racial Profiling » dans le quotidien *Toronto Star*.⁴⁹

Les auteures en viennent à la conclusion que pour certains journaux, la question de la « racialisation » ou de la « jamaïquisation » du crime s'articule autour de l'idée que « les crimes commis par les Noirs sont la raison pour laquelle la police doit constamment surveiller certains groupes dont le comportement déviant porte atteinte à l'ordre social. »⁵⁰ (traduction) Elles font remarquer que les reportages sur les Noirs et les Jamaïcains en tant que criminels renforcent les stéréotypes en place et aussi des opinions racistes parmi les lecteurs. Dans une étude qu'elle a faite auparavant de trois quotidiens de Toronto, soit en 1999, M^{me} Henry a découvert que 54 % de tous les articles se rapportant à l'activité criminelle utilisaient le mot « Jamaïcain » et que 46 % des reportages sur les infractions liées aux drogues parlaient de bandes de drogues de l'Asie orientale et du Vietnam.

L'étude effectuée par M^{mes} Henry et Tator se fonde sur le principe que l'édification et la préservation sociales du courant traditionnel et dominant, ainsi que la légitimation des systèmes d'inégalité, sont influencées par le contenu des exposés. Dans l'étude concernant la série « Racial Profiling », on fait également valoir que le racisme systémique est profondément ancré dans les structures et les systèmes institutionnels, comme le révèle le fait qu'on nie fermement que les autorités policières œuvrent dans un domaine empreint de racisme systémique ou structurel.

M. Fleras fait remarquer que les nouvelles présentent souvent les Autochtones comme une population qui se livre à des comportements anormaux et comme « des fauteurs de troubles dont les revendications en vue de réaliser l'autodétermination et l'autonomie gouvernementale vont à l'encontre de la tradition libérale et démocratique du Canada. »⁵¹ (traduction) Compte tenu de cette image, M. Fleras propose que les Premières nations sont présentées comme un élément qui met en péril les intérêts nationaux et l'ordre social, et aussi comme un fardeau économique.⁵² Les exemples souvent cités consistent en la « crise d'Oka » et le conflit mettant en cause les droits de pêche autochtones et non autochtones, dont la couverture par la presse traditionnelle est perçue comme une tentative de présenter les Autochtones dans le contexte de la criminalité et du conflit, évoquant ainsi l'image du guerrier sauvage féroce tout en mettant l'accent sur des aspects de la violence.⁵³ On peut s'attendre que ces images poussent les gens à adopter une perception négative pendant très longtemps. Les images qui pourraient adoucir celles du « guerrier féroce » et de « l'Autochtone ivre et turbulent » étant rares dans les actualités, les stéréotypes négatifs des Peuples autochtones comme des « gens problème » sont constamment renforcés.

V Sites médiatiques de la production culturelle : élucider les problèmes systémiques

Le thème de plusieurs documents élaborés récemment par des universitaires porte sur la question de comprendre les sites et les contextes de la production sociale des médias. De nombreux universitaires au Canada ont déclaré qu'il faut faire davantage de recherche en vue de comprendre les mécanismes qui permettent de présenter des images faussées et stéréotypées des minorités ethniques dans les médias.⁵⁴

Dans les dernières années, on a constaté une amélioration dans le domaine de la radiodiffusion au chapitre du nombre de personnes appartenant à une minorité visible engagées par ce secteur. Malgré cette hausse, des études universitaires élaborées dernièrement font valoir que les gens de la classe blanche dominante occupent toujours bien plus de postes de cadres. Chez les organes d'information non radiodiffusée, qui ne sont pas tenus par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* de surveiller le nombre de personnes à leur emploi qui appartiennent à une minorité désignée, la représentation de ces minorités est toujours relativement faible dans les domaines à l'abri des regards du public.

Selon certains universitaires, les personnes qui œuvrent dans le domaine des médias sont toujours « largement assujetties aux cultures dominantes au sein desquelles elles travaillent, cultures dans lesquelles les préjugés et les stéréotypes

d'ordre sociétal, ainsi que la pensée populiste, sont fermement ancrés. »⁵⁵
(traduction) Ils affirment que les idéologies dominantes existent toujours dans les sites de production et qu'elles déterminent les décisions quant à ce qui sera représenté et ce qui sera raconté. Étant donné l'absence de la diversité des opinions, seul le point de vue le plus répandu l'emporte, ce qui aboutit à un petit nombre d'histoires sur les groupes ethniques. Comme l'ont fait remarquer ces universitaires, « on considère souvent que les expériences et les activités des minorités ethniques sont trop particulières pour être d'un intérêt général, à moins que l'histoire racontée s'écarte de la direction normale. » (traduction)

Les obstacles et les préjugés institutionnels auxquels les journalistes minoritaires doivent faire face en coulisse sont documentés par M^{mes} Henry et Tator dans « Discourses of Domination », paru en 2002.⁵⁶ Cette publication, qui résume 20 entrevues menées parmi ces journalistes de la presse écrite et électronique, révèle que certains journalistes se sentent mal à l'aise dans des situations où l'on s'attendait à ce qu'ils se fassent le porte-parole de leur groupe ethnique ou culturel respectif. Selon eux, cela équivaut à de la marginalisation et à de la « racialisation ».⁵⁷ Par contre, certains autres estiment que leur origine est un avantage qui leur permet d'accéder plus facilement à des histoires que leurs homologues blancs. Même si les journalistes appartenant à un groupe minoritaire sont souvent perçus comme des spécialistes sur une collectivité ethnique en particulier, ils risquent également de se faire accuser d'un manque d'objectivité à cause de leur origine culturelle. Les réponses données par les journalistes interrogés cadrent avec les résultats découlant d'études précédentes, à savoir que les postes de pouvoir au sein de la direction constituent le domaine où il y a le plus grand besoin d'apporter des changements.

John Miller, professeur à la Ryerson School of Journalism, maintient que les changements structurels et systémiques dans le milieu de travail, l'embauchage et le maintien de l'effectif y compris, sont essentiels pour assurer la diversité et l'équité dans les médias. En 1994, il effectuait une étude pour le compte de l'Association canadienne des journaux pour établir la composition ethnoculturelle et raciale du secteur des journaux.⁵⁸ Il a trouvé que seulement 2,6 % de l'effectif n'était pas blanc. De plus, sa recherche a révélé que 16 des 41 journaux sondés comptaient un effectif entièrement blanc, et que seulement 11 de ces 41 journaux ont déclaré qu'ils s'attachent fermement à engager des gens de minorité visible. Selon M. Miller, il existe un rapport direct entre l'engagement de journalistes appartenant à des groupes minoritaires et la qualité de la couverture au sujet des collectivités minoritaires.

Selon les résultats d'une autre étude, celle-ci menée en 2000, par F. Sauvageau et D. Pritchard à l'Université Laval à Québec, 97,3 % des journalistes canadiens dans tous les médias sont blancs. Un article paru dans le numéro d'avril 2001 de *Thunderbird Magazine*, écrit par Federico Barahono, résume les résultats de l'enquête canadienne la plus récente sur la représentation des minorités dans la salle des nouvelles. Dans cet article, M. Barahono rapporte que les rédacteurs administratifs des journaux qu'il a interviewés ont déclaré qu'ils sont conscients du fait que des obstacles institutionnels, tant systémiques qu'inconscients, empêchent d'améliorer le taux de représentation des journalistes minoritaires.⁵⁹

Pour résumer, M. Fleras a énuméré ce qu'il estime être les quatre facteurs systémiques qui freinent l'amélioration de la présentation des minorités dans les médias :⁶⁰

0. *Le facteur institutionnel – les impératifs commerciaux* : Pour les médias commerciaux, les impératifs consistent à attirer l'auditoire le plus nombreux possible – auditoire qu'on suppose partage les mêmes valeurs que les gens de la presse – et à créer des recettes publicitaires. Il est d'usage parmi les médias de s'en tenir à une formule afin de s'accommoder aux pressions financières et aux heures de bouclage.
0. *Le facteur de la dynamique institutionnelle (stéréotypes systémiques)* : Les stéréotypes sont considérés « une explication simpliste du monde qui comprend tous ceux qui font partie d'une catégorie » (traduction) et un moyen de « codifier la réalité » afin de communiquer de l'information et de définir des situations de façon pratique. Toutefois, lorsque les stéréotypes engendrent l'exclusion et la marginalisation, ils nuisent au bien-être des individus et des collectivités.
0. *Le facteur de la logique institutionnelle (préjugés systémiques)* : Impersonnels et inconscients, les préjugés institutionnels sont ancrés dans la structure (règles, organisation), les fonctions, (normes, objectifs) et le processus (procédures).
0. *Le facteur des valeurs institutionnelles* : Les entreprises médiatiques maintiennent des idéologies dominantes, normalisant ainsi certains points de vue pour leur donner un aspect naturel, normal et acceptable.

M. Fleras maintient depuis longtemps que l'industrie des médias fonctionne dans « une réalité bien définie » qui se base fondamentalement sur l'éthique commerciale

et non sur la responsabilité morale. Il déclare qu'il nous faut reconnaître que le commerce fait tourner la télévision et que sa survie dépend des recettes publicitaires et des restrictions commerciales. En ce qui concerne les émissions de divertissement, M. Fleras déclare ce qui suit : « elles peuvent tâcher de présenter des récits réalistes, mais elles ne sont pas nécessairement responsables de ce reflet ... nous l'accusons d'omettre de faire quelque chose que sa structure ne lui permet pas de faire. » (traduction) La télévision étant considérée essentiellement un média de divertissement, on évite les émissions qui traitent de questions compliquées parce que cela « ne cadre pas avec les messages subliminaux d'insouciance qui sont véhiculés par la publicité. » (traduction) La crainte d'aliéner les auditoires ou de refouler les annonceurs constitue un des plus importants obstacles à l'inclusion des minorités.

Notes en fin de texte

¹ FLERAS, A. et KUNZ, J. L., 2001.

² MAHTANI, M., 2001, p.3.

³ Dans le cas des émissions d'actualités, les annonces et les émissions d'actualités télédiffusées à l'antenne de la télévision canadienne traditionnelle ont été enregistrées entre le 1^{er} septembre et le 3 octobre 2001. En janvier 2002, l'exercice a été répété pendant une autre semaine. Les émissions visées étaient les actualités de 18 h et de 23 h de la CBC et de Radio-Canada (CTVO et CFTO) et de Global, ainsi que de CityTV. Dans le cas des émissions de divertissement, six dramatiques télévisées ont été enregistrées. Quatre épisodes des émissions suivantes ont été enregistrés : « Cold Squad », « Paradise Falls », « North of 60 », « Eleventh Hour », et « Da Vinci's Inquest ». Dans le cas de la sixième émission, « The New DeGrassi », deux épisodes ont été enregistrés. Cf. le site Web de Frances Henry et Carol Tator pour en savoir davantage sur les domaines qu'elles enquêtent à l'heure actuelle :

<http://www.yorku.ca/fhenry/research.htm>.

⁴ JIWANI, Y., 1995.

⁵ MAY, H., 2002, p.13.

⁶ FLERAS, A., 1995.

⁷ FLERAS, A. et KUNZ, J. L., 2001, p.98.

⁸ MURRAY, C., 2002, p.16.

⁹ « Top Ten TV », 2001.

¹⁰ « French Cultural Studies », 2002, xiii, p. 293-307.

¹¹ FLERAS, A. et KUNZ, J. L., 2001, p. 101.

¹² *Ibid.*

¹³ Republié sur le site Web du Réseau Éducation-Médias en anglais : http://www.education-medias.ca/english/resources/research_documents/reports/diversity/muslim_women_media.cfm.

¹⁴ p. 5.

¹⁵ « The BBC leading cultural change for a rich and diverse UK », discours prononcé à l'occasion de la remise des prix Media Awards le 4 juillet 2000 : www.bbc.org.uk/info/news/news233.htm.

¹⁶ « Silent on the Set », 2002, a recensé 69 heures d'émissions dramatiques et révèle que la représentation s'est effectivement améliorée dans les émissions à la télévision canadienne. Les auteurs y indiquent que le taux de représentation des minorités se chiffre à 12 %, pourcentage qui correspond plus ou moins à la proportion (13,4 %) de la population qui fait partie des minorités visibles au Canada.

¹⁷ MURRAY, C., extrait de ses propos en tant que conférencier au *Diversity & Broadcasting Workshop*, Direction générale des politiques stratégiques et de la recherche de Patrimoine canadien, mars 2003.

¹⁸ FLERAS, A. et KUNZ, J. L., 2001.

¹⁹ « Représentations courantes des Autochtones », Réseau Éducation-Médias.

²⁰ *Ibid.*

²¹ FLERAS, A., extrait de ses propos en tant que conférencier au *Diversity & Broadcasting Workshop*, Direction générale des politiques stratégiques et de la recherche de Patrimoine canadien, mars 2003.

²² Cf. MAHTANI, M., 2001, p. 6.

²³ MAHTANI, M., 2001.

²⁴ JIWANI, Yasmin, professeur adjoint, Concordia University, publication à paraître.

²⁵ Rapport de la *Afghan Women's Organization*, version anglaise republiée sur le site Web du Réseau Éducation-Médias : http://www.education-medias.ca/english/resources/research_documents/reports/diversity/muslim_women_media.cfm.

²⁶ JAFRI, G.J., 1998, « The Portrayal of Muslim Women in Canadian Mainstream Media: A Community-Based Analysis ».

²⁷ *Ibid.*, p. 6.

²⁸ *Ibid.*, p. 13.

²⁹ *Ibid.*, p.12.

³⁰ *Ibid.*, p. 23-45.

³¹ « Top Ten TV », p.33.

³² *Ibid.*

³³ HILL, Wendy, extraits de ses propos, 37^e législature, 2^e séance, Comité permanent du patrimoine canadien, le 21 novembre 2002.

³⁴ FLERAS, A., 2001, p.148.

³⁵ MAHTANI, M., citant Goodal et autre dans « Ethnicity and the Media », Sydney, 1994.

³⁶ MAHTANI, M., 2001, se citant dans « Mapping the Paradoxes of Multiethnicity: Stories of Multiethnic Women in Toronto, Canada », thèse de doctorat, département de géographie, University College, Londres, Londres, 2000.

³⁷ MAHTANI, M., 2001.

³⁸ MAHTANI, M., 2001, et HENRY, F. et TATOR, C., 2000.

³⁹ HENRY, F. et TATOR, C., 2000.

⁴⁰ HENRY, F. et TATOR, C., 2000 et 2002.

⁴¹ *Ibid.* p.3

⁴² MAHTANI, M., 2001.

⁴³ MAHTANI, M., 2001.

⁴⁴ HENRY, F. et TATOR, C., 2000, p. 57.

⁴⁵ HWANG, P., p.3. L'échantillon des médias se composait d'une sélection au hasard de 123 services canadiens de médias imprimés de langue anglaise entre le 21 juillet et le 22 octobre 1999.

GREENBERG, J., 2000, « Opinion Discourse and Canadian Newspapers: The Case of the Chinese 'Boat People' », cité dans MAHTANI, M., 2001.

⁴⁶ SIDDIQUI, Shanahina, rédacteur principal, division canadienne du *Council on American Islamic Relations*, cité dans *UBC Journalism Review: Thunderbird Online Magazine*, mars 2002, vol. IV, numéro III.

⁴⁷ La définition de la « racialisation » : « Un processus de catégorisation par lequel les relations sociales entre les gens sont structurées selon la signification des caractéristiques humaines et biologiques de sorte à définir et à établir des collectivités différenciées. » (traduction), HENRY, F. et TATOR, C., 2001, p. 12.

⁴⁸ Cf. le site Web de l'ACJ à <http://www.cna-acj.ca/client/cna/cna.nsf/web/CDNAStudy>.

⁴⁹ HENRY, F. et TATOR, C., 2003, « Racial Profiling in Toronto: Discourses of Domination, Mediation, and Opposition », version finale présentée à la Fondation canadienne des relations raciales, [en ligne], localisé le 6 octobre 2003 à http://www.crr.ca/en/Publications/ResearchReports/doc/ePub_RacialProfiling_FinalDraft.pdf.

⁵⁰ HENRY, F. et TATOR, C., 2003, « Racial Profiling in Toronto: Discourses of Domination, Mediation, and Opposition », version finale présentée à la Fondation canadienne des relations raciales, p.57.

⁵¹ « Criminals and Castaways: Minorities as a "Social Problem" », extrait de FLERAS, A., « Please Adjust Your Set », 1995.

⁵² *Ibid.*

⁵³ *Ibid.* Cf. MAHTANI, M., « Representing Minorities: Canadian Media and Minority Identities », dans « Ethnic Identity and Cultural Spectacles in Canada, Special Issue Diversity and Identity », xxxiii, n° 3, 2001, p. 6.

⁵⁴ FLERAS, A. et KUNZ, J. L., 2001.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ MAHTANI, M., (publication à paraître) a interviewé plusieurs femmes journalistes, y compris certaines de couleur, afin d'examiner la façon dont elles voient la représentation des minorités ethniques dans les médias.

⁵⁷ p. 64.

⁵⁸ MILLER, J., « A Report on Diversity in Canadian Newsrooms », 1994, republié sur le site Web du Réseau Éducation-Médias (c.f. « La diversité dans la salle des nouvelles » pour un aperçu en français).

⁵⁹ « Représentation des minorités ethniques et visibles dans les nouvelles », republié sur le site Web du Réseau Éducation-Médias à http://www.media-awareness.ca/français/enjeux/stereotypes/minorites_nouvelles.cfm.

⁶⁰ FLERAS, A., 2001, p.149-150.

La diversité culturelle à la télévision – équipe de recherche – Phases 1A et 1B

Directeur de l'étude

Kaan Yigit

Gestionnaires de projet

Grace Tse Tong

Stacey Atkin

Conseillers en recherche

Jeff Vidler

J. Aidan O'Neill

Robert J. Buchan

Recherche

Justyna Waclawek

Michele Erskine

Serra Shular

Marcel Proulx

Donna Hall

Leslie Nelson